

Le sort des officiers de M. Hugel
Le gouverneur Desroches au ministre, le 2 septembre 1771

Un document de la Bibliothèque des Ursulines à Quimper
Document coté 12C, III, p.112. (Volume 9 / 15)
Autre copie aux Archives nationales : A.N. Col C/4/28, f°173. (Noms propres plus lisibles)

Desroches évoquait précédemment la mission en Inde du Sr Hugel, dans une lettre du 12 septembre 1770¹

Du 2 septembre 1771

Monseigneur,

Je reçus l'année dernière des ordres de M. le Duc de Praslin de faire passer dans l'Inde M. Hugel, lieutenant colonel, et plusieurs officiers destinés à servir sous ses ordres. Pour m'y conformer et garder le secret qui m'était prescrit, j'arrangeai un armement particulier dont l'armateur ignora lui-même jusqu'au dernier moment le véritable motif de l'intérêt que j'y prenais. M. Poivre de son côté fit subsister tous ces officiers pendant leur séjour dans la colonie, et procura à M. Hugel tous les secours dont il avait besoin. J'ai rendu compte de tous ces détails dans une lettre n°106 de l'année 1770.

M. Hugel ne jugea point à propos d'emmener avec lui tous ses officiers : il n'en conserva qu'une partie, envoya les autres à Pondichéry, et en laissa ici deux pour des raisons particulières.

M. Law n'a pu ni faire passer ces messieurs dans les terres pour rejoindre leur chef, ni les garder à Pondichéry par des motifs que j'ignore : mais dont il a vraisemblablement rendu compte. Il nous les a renvoyés ici, Monseigneur, et ils y sont actuellement fort embarrassés d'eux-mêmes. M. l'Intendant les fait subsister, mais ces honnêtes gens-là n'en sont pas moins à plaindre, expatriés, sans état, sans fonction, perdant et rangs, et espérances vis-à-vis leurs camarades en Europe. Leur sort est trop triste pour que vous n'en soyez pas affecté, et j'ose implorer vos bontés pour eux.

Je vous prie aussi de me prescrire la conduite que je dois tenir à leur égard. Dois-je les garder ici, ou à Bourbon ? Dois-je les renvoyer à la côte de Coromandel ou à celle de Malabar ? Dois-je enfin les faire repasser en Europe ?

Je reçois de votre part, Monseigneur, par *le Berrier* [Berryer], une lettre de M. le Marquis de Monteynard pour M. Hugel ; j'ai bien du regret de n'en pas savoir le contenu, car je saurais aussi vraisemblablement quel parti prendre à l'égard de ceux qui sont ici. Je ne prévois pas comment je pourrai faire passer cette lettre à son adresse ; j'en épierai cependant l'occasion et la saisirai. Je n'ai pas osé la remettre au Sr Duchemin, et je m'en applaudis bien.

Vous avez vraisemblablement su ce qui est arrivé à Hider-Alikan [Ayder-Aly-Kan], mais à tout hasard, je crois devoir vous adresser une copie de la relation que M. Picault m'a adressée.

Je prends aussi la liberté de joindre un mémoire que le Sr de Baqueville m'a remis de ses services. C'est un de ces officiers en faveur desquels j'ai sollicité plus haut votre protection. Les autres ne m'ont pas remis de mémoire, faute d'être à portée de moi, mais tous sont également intéressants voici leurs noms.

Messieurs Dupeuty et de Willionne, capitaines d'infanterie – de Parein, capitaine de cavalerie – Lefebvre et de Bacqueville, lieutenants.

Les deux que M. Hugel a laissés ici sont MM. de Ségur et de Broc, lieutenants.

Je suis, etc.

[Signé Le Ch. Desroches]

* * *

¹ Base docu=>12 septembre 1770 – Desroches au ministre. Marion envoie *le Mascarin* en traite d'esclaves, ...